

Message des Fédérations des Conférences Episcopales catholiques
d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion de la
COP30

Un appel à la justice pour le climat et notre maison commune :

Conversion écologique,

Transformation

Et résistance aux fausses solutions

Traduction libre

Table des matières

Résumé du message de l'Église catholique du Sud à l'occasion de la COP30

Synthèse du message de l'Église catholique du Sud à l'occasion de la COP30

- I.- Principes fondamentaux
- II.- Engagements et responsabilités
- III.- Appel à l'action
- IV.- Un chemin d'espoir et de conversion écologique

Document principal du message de l'Église catholique du Sud à l'occasion de la COP30

- 1.- Alertes urgentes sur le dérèglement climatique
- 2.- Solutions à court terme et inadéquates
- 3.- Négationnisme du réchauffement climatique
- 4.- La nécessité de renforcer les engagements de l'Église
- 5.- Chemins vers la conversion écologique et Sobriété heureuse : Discernement
- 6.- Qui détruit la Terre et qui propose de fausses solutions ?
- 7.- Les essentiels que nous devons défendre ensemble sur la route de la COP 30 : Action
- 8.- Conclusion : un appel à la résistance, au renforcement communautaire et à l'espoir

Résumé

Un chemin d'espoir et de conversion écologique

Inspirés par *Laudato Si'* du pape François et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale et juste, nous appelons à une profonde conversion écologique.

Dix ans après la publication de *Laudato Si'* et la signature de l'Accord de Paris, les pays du monde n'ont pas réagi avec l'urgence nécessaire.

L'Église ne restera pas silencieuse. Nous continuerons à faire entendre notre voix aux côtés de la science, de la société civile et des plus vulnérables, avec vérité et cohérence, jusqu'à ce que justice soit faite.

1. Notre revendication

La crise climatique est une réalité urgente, le réchauffement climatique atteignant 1,55 °C en 2024. Il ne s'agit pas seulement d'un problème technique : c'est une question existentielle de justice, de dignité et de protection de notre maison commune.

Les données scientifiques sont claires : nous devons limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques. Nous ne devons jamais abandonner cet objectif. Ce sont les pays du Sud et les générations futures qui en subissent déjà les conséquences.

Nous rejetons les fausses solutions telles que le capitalisme « vert », la technocratie, la marchandisation de la nature et l'extractivisme, qui perpétuent l'exploitation et l'injustice.

Nous exigeons plutôt :

L'équité : les pays riches doivent payer leur dette écologique par un financement climatique équitable sans endetter davantage les pays du Sud, afin de compenser les pertes et les dommages en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Océanie.

Justice : Promouvoir la décroissance économique et l'élimination progressive des combustibles fossiles, en mettant fin à toute nouvelle infrastructure et en taxant correctement ceux qui en ont profité, inaugurant ainsi une nouvelle ère de gouvernance qui inclut et donne la priorité aux communautés les plus touchées par les crises climatiques et environnementales.

Protection : Défendre les peuples autochtones, les écosystèmes et les communautés pauvres ; reconnaître la plus grande vulnérabilité des femmes, des filles et des nouvelles générations ; et la migration climatique comme un défi de justice et de droits humains.

2. Engagements de l'Église

L'Église va au-delà des mots :

Nous défendrons les plus vulnérables dans chaque décision concernant le climat et la nature.

Nous éduquerons à l'écologie intégrale et promouvrons des économies solidaires, la « sobriété heureuse » de *Laudato Si'* et le « Bon Vivre » de la sagesse ancestrale.

Nous renforcerons l'alliance intercontinentale entre les pays du Sud pour promouvoir la coopération et la solidarité.

Nous suivrons les résultats des COP grâce à un Observatoire de la justice climatique.

Nous invitons à une coalition historique entre acteurs du Nord et du Sud pour faire face aux crises de manière solidaire.

3 . Appel à l'action

Nous exhortons les décideurs à :

Respecter l'Accord de Paris et mettre en œuvre des CDN proportionnées à l'urgence de la crise climatique ;

Prioriser le bien commun au profit ;

Transformer le système économique vers un modèle réparateur qui privilégie le bien-être des personnes et assure les conditions d'une vie durable sur la planète ;

Promouvoir des politiques climatiques et environnementales ancrées dans les droits humains.

Partager et mettre en œuvre des solutions technologiques éthiques, décentralisées et adaptées.

Atteindre l'objectif zéro déforestation d'ici 2030 et restaurer les écosystèmes aquatiques et terrestres vitaux.

Unir nos forces pour renforcer les processus multilatéraux démocratiques, tels que l'Accord de Paris, et rétablir la confiance dans la coopération et le dialogue, en unissant l'humanité, Nord et Sud, pour le bien-être de la planète.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP30 sur le continent de l'espérance, invoquant l'inspiration de l'Esprit Saint et en communion avec la mission de l'Église universelle.

Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, 12 juin 2025.

Synthèse

Cet appel conjoint est signé par les évêques des conférences et conseils épiscopaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il s'adresse aux dirigeants gouvernementaux et à leurs représentants, les exhortant à œuvrer pour une mise en œuvre ambitieuse de l'Accord de Paris, au bénéfice des populations et de la planète. L'appel appelle également l'Église et le grand public à vivre la « conversion écologique » (Pape François) et à soigner les « blessures causées par la haine, la violence, les préjugés, la peur de la différence et un modèle économique qui exploite les ressources de la Terre et marginalise les plus pauvres » (Pape Léon XIV).

L'Église catholique présente en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, inspirée à la fois par l'héritage du pape François et de ses *Laudato Si'* et *Laudate Deum*, et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale avec justice, paix et courage prophétique, propose ce document comme l'expression de son engagement indéfectible en faveur de la dignité humaine, de la paix, de l'option préférentielle pour les plus démunis, de la justice climatique et socio-écologique, et de la protection de notre Maison commune.

Reconnaissant le consensus scientifique, notamment celui du GIEC, sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C afin d'éviter des conséquences catastrophiques, nous élevons une voix prophétique appelant à la paix par une conversion écologique transformant le modèle de développement actuel, fondé sur l'extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature.

À la COP30, nous exigeons des États qu'ils adoptent des mesures transformatrices fondées sur la dignité humaine, le bien commun, la solidarité et la justice sociale, en accordant la priorité aux plus vulnérables, dont notre sœur la Terre Mère.

1. Principes fondamentaux

Alors que le réchauffement climatique devrait atteindre 1,55 °C d'ici 2024 et que la désertification touche déjà 500 millions de personnes dans les pays du Sud, une action immédiate est essentielle pour éviter des impacts irréversibles sur le climat et la nature.

Nos décisions d'aujourd'hui ont un impact sur les générations futures ; nous plaçons pour une justice intergénérationnelle qui garantisse une planète habitable et prospère pour toutes les formes de vie.

La crise climatique est aussi une crise des valeurs qui engendre la violence ; les solutions doivent combiner justice, écologie, droits de la nature et dignité humaine, des aspects fondamentaux de l'écologie intégrale et de la consolidation de la paix, dépassant la vision anthropocentrique.

L'écologie intégrale propose un changement structurel des économies et des modèles de développement, en s'affranchissant des paradigmes technocratiques et extractivistes qui perpétuent l'exploitation des peuples et la dégradation de l'environnement.

Le changement climatique, principalement causé par les pays du Nord, affecte tout le monde, mais de manière disproportionnée les pays du Sud ; les politiques climatiques doivent être fondées sur l'équité, les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives.

Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, en particulier dans les pays du Sud, car elles sont confrontées à des problèmes allant de l'insécurité alimentaire à la violence, et risquent leur vie en défendant l'environnement.

Les solutions doivent intégrer les visions du monde et les pratiques des populations et communautés locales, garantissant leurs droits violés ; elles ne peuvent se limiter à des ajustements purement techniques et financiers.

2. Engagements et responsabilités

Au cœur de notre mission, nous nous engageons et réaffirmons que :

Nous rejetons les « fausses solutions » de la financiarisation et de la marchandisation de la nature, en nous opposant aux systèmes de compensation carbone et à la financiarisation des biens communs, qui transfèrent injustement la charge de la réduction des émissions de ceux qui les causent à ceux qui les subissent, et privilégient le profit à la vie et qui perpétuent l'exploitation de la Terre, de ses êtres vivants et de ses populations, au lieu de s'attaquer aux causes de la crise.

Nous défendons la justice climatique, en veillant à ce que les décisions de la COP30 et d'autres donnent la priorité aux personnes pauvres plutôt qu'à la logique des entreprises qui creuse les inégalités.

Nous exigeons l'élimination progressive des combustibles fossiles et rejetons toute nouvelle exploration, exploitation et infrastructure, conformément à l'objectif de 1,5 °C, garantissant ainsi une transition énergétique juste et durable

Nous condamnons le « capitalisme vert », l'exploitation minière et la « monoculture énergétique », qui sacrifient les communautés et les écosystèmes ; et nous exigeons une transformation économique radicale qui favorise les conditions propices à l'épanouissement de la vie sur Terre.

Nous défendons les communautés résilientes et résilientes, en mettant l'accent sur l'accès universel aux ressources pour la réparation des pertes et dommages, l'atténuation et l'adaptation, par le biais de stratégies locales de sécurité alimentaire, de souveraineté hydrique, de gestion des urgences et d'aménagement du territoire.

Nous défendons la souveraineté des peuples autochtones et des communautés traditionnelles sur leurs territoires, essentielle à la protection des écosystèmes aquatiques et terrestres.

Nous promouvons un nouveau modèle de développement fondé sur la solidarité, la justice sociale, la coopération et le respect des limites planétaires et des cultures des peuples, en promouvant l'agroécologie, les nouvelles économies et le développement humain intégral.

Nous menons des programmes éducatifs sur la protection de notre maison commune, l'écologie intégrale, les droits humains, la durabilité environnementale et l'économie populaire et solidaire.

Nous cultivons la spiritualité dans les arts, les cultures et les médias afin de sensibiliser et de promouvoir des récits d'espoir et d'action collective.

Nous créons l'Observatoire ecclésial pour la justice climatique, par l'intermédiaire de la Conférence ecclésiale de l'Amazonie, afin de suivre les engagements des COP et leur mise en œuvre dans les pays du Sud, ainsi que de dénoncer les engagements non tenus.

3. Appel à l'action

Nous exigeons que les pays riches reconnaissent et assument leur dette sociale et écologique, en tant que principaux acteurs historiques responsables de l'extraction des ressources naturelles et des émissions de gaz à effet de serre ; et qu'ils s'engagent en faveur d'un financement climatique juste, accessible et efficace, qui n'engendre pas de dette supplémentaire, afin de compenser les pertes et dommages existants dans les pays du Sud.

Nous invitons une coalition historique d'acteurs du Sud et du Nord, engagés en faveur de l'éthique et de la justice, à s'attaquer au problème de la dette, à promouvoir la résilience et à garantir les conditions de vie sur la planète.

Nous exigeons l'objectif zéro déforestation dans tous les biomes d'ici 2030, un engagement urgent face à la crise climatique.

Nous exigeons que les États mettent en œuvre des CDN ambitieuses, à une échelle proportionnée à l'urgence climatique, et communiquent au monde comment ils mettront en œuvre les décisions collectives prises lors des précédentes COP, y compris une approche socialement juste.

Nous exigeons que les États mettent en œuvre des mécanismes de gouvernance climatique avec la participation active et contraignante des communautés, de la société civile et des organisations confessionnelles à la prise de décision.

Nous exigeons la protection des communautés et des populations locales vulnérables au changement climatique et menacées par les conflits sociaux et environnementaux, en reconnaissant leur rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Nous exigeons des politiques qui transforment les cycles de production et la culture de consommation, les rendant plus équitables et durables, garantissant que les transitions économique et énergétique ne perpétuent pas les inégalités et ne compromettent pas les droits humains ou l'environnement.

Nous exigeons de toute urgence une action collective pour le climat, la biodiversité et les droits de tous les êtres vivants, ainsi qu'un changement de modèle économique en faveur du bien commun et des générations futures.

Suite à la profonde déception suscitée par le Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) ; **Nous exigeons que le financement climatique soit transparent, accessible et distribué directement et efficacement** – sans intermédiaires – aux communautés les plus vulnérables, en veillant à ce que les banques de développement et les institutions financières n'investissent pas dans les énergies fossiles et les projets extractifs, et qu'il ne repose pas sur la financiarisation de la nature ni n'augmente la dette des pays du Sud.

Nous exigeons que les solutions fondées sur la nature s'affranchissent de toute logique de profit, en mettant l'accent sur leur objectif d'atténuation du changement climatique, de régénération de la biodiversité et de maintien des moyens de subsistance des populations.

Nous exigeons des politiques alignées sur les limites planétaires : réduction de la demande et de la consommation, objectifs de décroissance et transition vers des modèles économiques plus circulaires, solidaires et réparateurs.

4. Un chemin d'espérance et de conversion écologique

Les Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, dans une alliance intercontinentale qui renforce notre voix prophétique et favorise la coopération entre les peuples du Sud, appellent toutes les personnes de bonne volonté à s'engager sur un chemin de conversion écologique, inspiré par la spiritualité de bienveillance, de « Bien vivre » (Querida Amazonia, 8) et de « sobriété heureuse » (Laudato Si', 223) proposées par le Pape François.

Nous invitons l'humanité à développer une conscience écologique, en encourageant des modes de vie qui réduisent la consommation excessive et respectent la création.

Nous encourageons le renforcement des réseaux de solidarité et d'action climatique entre les communautés, les organisations sociales, les universitaires et les individus engagés pour la justice écologique afin de défendre notre Maison commune.

En solidarité avec les victimes et en alliance avec les communautés et les dirigeants menacés pour avoir protégé leurs territoires, nous exigeons réparation pour les dommages causés et le respect des droits humains, ainsi que la reconnaissance d'une voix prophétique en faveur des plus démunis et de notre sœur, la Terre Mère.

Nous nous engageons à éduquer les générations futures afin qu'elles comprennent la crise climatique comme un défi éthique et moral et qu'elles mènent la transformation du monde vers un avenir juste et durable.

Nous promouvons le dialogue entre les connaissances scientifiques et la sagesse ancestrale, valorisant leur contribution combinée à la conservation de la nature et à l'adaptation au changement climatique.

Nous réaffirmons que l'Église, dans sa mission prophétique, ne cessera de s'élever contre les injustices écologiques et sociales, rappelant que le cri de la Terre est aussi le cri des pauvres (Laudato Si', 49). Considérant la COP 30 comme une occasion historique de transformation structurelle vers la justice climatique et socio-écologique, nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec les religions voisines pour la justice climatique et la sauvegarde de notre maison commune. De même, nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec la communauté scientifique afin que les actions climatiques, fondées sur les meilleures données probantes, répondent aux besoins locaux, régionaux et mondiaux, et influencent durablement les politiques des États.

Nous faisons écho aux paroles du pape Léon XIV : ce dont nous avons besoin en ce moment, c'est d'amour et d'unité pour « construire un monde nouveau où règne la paix ».

FRUIT du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP30 sur le continent de l'espérance, invoquant l'inspiration de l'Esprit Saint et en communion avec la mission de l'Église universelle.

Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, 12 juin 2025.

Message des Fédérations des Conférences Episcopales catholiques d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes à l'occasion de la COP30

DOCUMENT PRINCIPAL

Ce document est le fruit d'un discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes qui, inspirées par le cri des peuples et l'urgence du dérèglement climatique, s'unissent pour faire entendre une voix prophétique depuis le Sud. Nous partageons une conviction commune : **sans justice climatique, pas de paix, sans conversion écologique, pas d'avenir, sans écoute des peuples, pas de véritables solutions.** Cette position se construit sur les blessures vécues sur nos territoires et sur l'espoir semé dans nos communautés, en tant qu'Églises qui accompagnent les plus vulnérables et proclament qu'un autre monde est possible.

À l'occasion du dixième anniversaire de l'encyclique *Laudato Si'* (2015), le pape Léon XIV, priant le Regina Coeli depuis la fenêtre du Palais apostolique le 25 mai, a souligné que *Laudato Si'* « nous a appris à entendre le double cri de la Terre et des pauvres » et a souligné sa grande renommée et sa capacité à motiver de nombreuses actions à travers le monde. Cette reconnaissance est un point clé qui incite les Églises du Sud, notamment dans la perspective de la COP30, à renforcer leur engagement en faveur de la revendication socio-environnementale qui unit justice écologique et justice sociale, en renforçant une spiritualité globale qui place la conversion écologique au cœur du témoignage chrétien dans le monde d'aujourd'hui.

Ce texte vise donc à définir des lignes directrices qui contribuent à l'action pastorale et civique de l'Église en vue de la COP 30, en renforçant sa voix publique dans les espaces internationaux de négociation climatique, dans une perspective de justice écologique intégrale, et en mettant en lumière les principales causes et responsabilités du dérèglement environnemental et climatique. Ce faisant, **nous affirmons l'urgence d'une transformation structurelle de nos modes de vie afin de lutter contre le réchauffement climatique.** Nous rejetons les fausses solutions et promouvons la sobriété heureuse et la conversion écologique comme fondements de sociétés respectueuses et soucieuses de l'environnement.

Suite à l'appel du pape François, aujourd'hui de vénérable mémoire, exprimé dans *Laudato Si'* (LS), et récemment par Sa Sainteté le pape Léon XIV, il est essentiel de dénoncer toutes les tentatives de financiarisation de la nature, ainsi que les solutions fondées sur le « paradigme technocratique » qui aggravent les problèmes existants, et de réaffirmer que l'enjeu va bien au-delà d'une simple transition énergétique. La financiarisation de la nature est la logique qui transforme des éléments vitaux de la création, tels que les forêts, les rivières et le climat, en actifs financiers négociables, comme s'il s'agissait de « services écosystémiques » et donc de marchandises soumises à la logique du profit.

La crise écologique, la crise climatique et la crise sociale nous mettent au défi de repenser le bien commun et de cultiver un dialogue guidé par la patience, la générosité et l'entraide. Les enjeux définis dans les Conventions de Rio des Nations Unies¹, le changement climatique, l'effondrement de la diversité biologique et la désertification, engendrent également des problèmes sociaux tels que les migrations forcées, l'aggravation des inégalités entre le Nord et le Sud, et la souffrance humaine.

Inspirés par l'écologie intégrale, telle que proposée dans *Laudato Si'*, nous sommes appelés à reconnaître la profonde interdépendance entre les êtres humains, la société et la nature. Cette vision nous invite à une réponse éthique, spirituelle et sociale aux injustices environnementales, exigeant une transformation des modes de vie, des modes de consommation et des politiques économiques, car « le monde dans lequel nous vivons est en train de s'effondrer et pourrait bien approcher du point de rupture » (*Laudate Deum*, 2). Prendre soin de notre Maison commune est donc un engagement essentiel et le point de départ de notre participation à la COP 30.

1. Alertes urgentes sur l'effondrement climatique

La COP 30, qui se tiendra au Brésil en novembre 2025, intervient à un moment extrêmement grave pour notre planète et tous les êtres vivants : les indicateurs environnementaux montrent que nous nous rapprochons rapidement de l'effondrement climatique. En 2024, nous avons connu un réchauffement moyen combiné de la surface terrestre et marine de 1,55 °C par rapport à la période dite préindustrielle (1850-1900)^{2,3}. Il s'agit d'un réchauffement sans précédent dans l'histoire de la civilisation humaine.

En 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a admis : « L'ampleur et l'ampleur des impacts du changement climatique sont plus importantes que celles estimées dans les évaluations précédentes »⁴. En 2023, le GIEC a déclaré dans son rapport de synthèse que « plus l'ampleur et la durée du dépassement sont élevées, plus les écosystèmes et les sociétés sont exposés à des changements plus importants et plus répandus des facteurs d'impact climatique, augmentant les risques pour de nombreux systèmes naturels et humains. Comparées aux trajectoires sans dépassement, les sociétés seraient confrontées à des risques plus élevés pour les infrastructures, les habitations côtières de faible altitude et les moyens de subsistance qui y sont associés.

Des millions de personnes dans le monde subissent déjà les effets du changement climatique, en particulier dans les zones les plus arides de la planète. On estime récemment qu'environ 500 millions de personnes vivaient dans des zones récemment désertifiées, c'est-à-dire entre les années 1980 et 2000, et que les populations vivant dans ces zones déjà dégradées ou désertifiées sont de plus en plus touchées par le changement climatique. Les sécheresses et la désertification menacent directement les cultures, les ressources en eau et la sécurité alimentaire et sont liées à la pauvreté, à la mauvaise santé et aux déplacements. Selon le GIEC, le changement climatique contribue déjà aux déplacements et aux crises humanitaires, touchant de manière disproportionnée des régions comme l'Afrique, l'Asie, les Caraïbes et l'Amérique latine.

L'accélération du réchauffement climatique est sans équivoque. Il a fallu près d'un siècle (1920-2015) pour atteindre 1 °C au-dessus du niveau de la mer. La période 1850-1900. Mais en seulement 10 ans (2015-2024), nous avons atteint 1,55 °C, avec un pic de 0,4 °C ces deux dernières années. Dans les pays du Sud, cette crise socio-environnementale exacerbe les inégalités historiques et appelle de profonds changements locaux et mondiaux.

2. Solutions à court terme et inadéquates

Depuis 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a promu des accords et décisions fondamentaux tels que l'Accord de Paris (2015), le Pacte de Glasgow (2021), le Fonds pour les pertes et préjudices (2022) et le Bilan mondial (2023). Bien que ces avancées soient significatives, des défis majeurs demeurent pour parvenir à une véritable justice. Lors de la COP29, un nouvel objectif financier de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 a été fixé. Ce chiffre reste toutefois insuffisant pour répondre aux besoins réels en matière d'adaptation, d'atténuation et de pertes et préjudices : par exemple, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estime, de manière prudente, qu'environ **500 milliards de dollars par an sont nécessaires pour les**

seules mesures d'adaptation au changement climatique. De plus, ce chiffre actuel, insuffisant, ne s'accompagne pas d'une feuille de route claire pour garantir son accessibilité et son adéquation aux besoins des pays et des communautés les plus vulnérables.

La crise climatique n'attendra pas. Les pays du Sud, qui ont le moins contribué au problème, sont ceux qui en subissent les conséquences les plus graves. Les 300 milliards de dollars par an promis restent insuffisants pour financer l'adaptation, l'atténuation et les pertes et préjudices.

On estime que la dette climatique des pays riches du Nord, qui comprennent les pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, atteindra 192 000 milliards de dollars d'ici 2050, compte tenu de leur part importante dans les émissions de carbone historiques et actuelles et des bénéfices économiques obtenus au détriment des pays du Sud. De plus, on estime qu'environ 2 000 milliards de dollars sont soutirés aux pays du Sud chaque année par le biais de mécanismes privés, bancaires et gouvernementaux.

Pour rembourser cette dette climatique, les pays du Nord doivent prendre des mesures décisives : stopper les dommages environnementaux, investir dans des initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et compenser les dommages irréversibles. L'enjeu est de garantir l'équité dans la lutte contre les impacts du changement climatique, en particulier pour les communautés vulnérables des pays du Sud.

L'obligation de s'attaquer à cette dette n'est pas seulement financière, mais aussi morale. Les pays du Nord doivent reconnaître leur rôle historique et actuel dans la crise climatique et assumer la responsabilité de créer un avenir plus équitable en agissant dès maintenant : nous exigeons la transparence et la justice climatique comme priorité.

Il ne s'agit pas seulement de fonds, mais d'une feuille de route claire pour garantir qu'ils atteignent les communautés les plus vulnérables. Les mesures ne sont pas à la hauteur de la rapidité et de l'intensité des impacts climatiques. Nous n'avons pas encore réussi à réduire significativement les émissions ni à apporter un soutien suffisant à ceux qui subissent les plus lourdes conséquences. Les pertes et les dommages continuent d'être traités avec moins de sérieux qu'ils ne le méritent.

Malgré l'urgence d'un changement structurel, les récentes COP ont montré que les négociations gouvernementales sont loin d'apporter les solutions nécessaires pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique. Les décisions prises manquent de mécanismes pour garantir leur mise en œuvre, et les CDN (Contributions Déterminées au Niveau National) des pays sont loin des mesures nécessaires pour inverser la trajectoire dangereuse que nous avons suivie jusqu'à présent.

3. Négationnisme face au réchauffement climatique

Ce scénario est exacerbé par la position ouvertement négationniste et apathique adoptée par les segments ultra-riches de la société, les soi-disant « élites du pouvoir » (Laudate Deum, 38), concernant la responsabilité humaine face au climat, influençant les gouvernements des pays essentiels à un accord mondial visant à s'attaquer aux causes du réchauffement climatique.

L'absence de mesures d'atténuation et d'adaptation suffisantes a entraîné des pertes et des dommages importants, qui devraient s'accroître. Les évaluations actuelles ont tendance à sous-estimer cette réalité, car elles prennent rarement en compte les coûts indirects ou les pertes non économiques, telles que les pertes en vies humaines, en cultures traditionnelles ou en espèces, qui sont irrémédiables. Les gouvernements ne sont pas préparés à mesurer et à gérer ces pertes. En l'absence de véritables mécanismes de justice réparatrice, les communautés et les gouvernements des

pays vulnérables ont dû supporter seuls ces impacts, les plongeant souvent dans des cycles d'endettement.

4. La nécessité de renforcer les engagements de l'Église

C'est dans ce contexte critique que la COP au Brésil représente un appel historique, notamment dans les pays du Sud, pour l'Église à réaffirmer sa position prophétique, à renforcer son engagement en faveur de la justice socio-environnementale et à dénoncer les fausses solutions climatiques, comme l'a demandé avec insistance le pape François.

Reconnaissant le consensus scientifique sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C pour éviter des conséquences catastrophiques, à l'occasion du dixième anniversaire de l'étape historique de l'Accord de Paris, et inspirés par *Laudato Si'* et *Laudate Deum*, nous élevons une voix prophétique appelant à la paix par une conversion écologique qui transforme le modèle actuel de développement fondé sur l'extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature.

Constatant les signes criants de dérèglement climatique, nous proposons des pistes de conversion écologique et de sobriété joyeuse en réponse.

5. Chemins vers la conversion écologique et la sobriété heureuse : Discerner

L'encyclique *Laudato Si'*, héritage lumineux du pape François, continue d'interpeller le monde avec sa proposition radicale de conversion écologique. Elle nous invite à adopter un nouveau style de vie empreint d'une simplicité joyeuse. Ce changement implique une transformation personnelle, communautaire, culturelle et des valeurs, qui transcende les structures politiques et économiques. Comme l'affirme l'encyclique : « Une telle sobriété, vécue librement et consciemment, est libératrice. Ce n'est pas une vie moindre ni moins intense. Au contraire, c'est une façon de vivre pleinement. [...] Le bonheur, c'est savoir limiter certains besoins qui ne font que nous diminuer, et s'ouvrir aux multiples possibilités que la vie peut offrir. » (LS, 223).

Cette proposition s'inscrit profondément dans ce que les peuples autochtones appellent « Buen Vivir » (*Querida Amazonia*, 8), qui témoigne de leur « communion avec leurs compagnons de pèlerinage et avec la nature dans son ensemble, c'est-à-dire un chemin d'intégration à l'abondance de la vie, à l'histoire et à l'avenir » (*Instrumentum Laboris*, Synode de la région panamazonienne, 18).

Il s'agit de vivre une vie productive et solidaire, en paix et en harmonie avec nos frères et sœurs et avec les écosystèmes. Bien Vivre propose une nouvelle forme de société humaine qui reconnaît et respecte son interdépendance avec le tissu du vivant, favorisant la solidarité, le respect mutuel et de nouvelles alternatives de vie, libérées de la logique de l'accumulation et des préjugés.

Ainsi, en accord avec le Magistère de l'Église, nous proposons :

- La sobriété comme résistance au consumérisme : réduire la consommation superflue et garantir le nécessaire à une vie digne pour tous, en limitant l'accumulation des richesses, une économie financiarisée et les investissements militaires, sont des mesures concrètes pour défier le système qui détruit notre planète.
- Éducation à la conversion écologique : initiatives pastorales et éducatives sur la protection de notre maison commune, l'écologie intégrale, les droits humains, la durabilité environnementale et l'économie populaire et solidaire, afin de promouvoir des pratiques durables et solidaires au sein des communautés, ainsi que de favoriser des expériences spirituelles de contemplation et d'amour pour toute la création, favorisant des relations de fraternité universelle avec toutes les créatures, en mettant l'accent sur la formation des nouvelles générations.

- Renforcement des communautés locales : continuer à garantir l'accès des communautés à la terre et à leurs projets de vie sur leurs territoires ; encourager les projets de souveraineté alimentaire, énergétique et culturelle comme alternatives au modèle capitaliste.

- Dialogue permanent avec la communauté scientifique : nous nous engageons à collaborer avec elle pour garantir que les actions climatiques, fondées sur les meilleures données disponibles, répondent aux besoins locaux, régionaux et mondiaux, avec une influence permanente sur les politiques gouvernementales.

- Promotion de récits d'espoir et de solidarité : nous réaffirmons la spiritualité et l'art comme un droit humain essentiel, un élément vital de la transmission des connaissances, des mémoires et des engagements éthiques entre les générations.

« Celui qui marche dans l'intégrité marche en sécurité, mais celui qui s'engage dans des sentiers tortueux sera découvert. » (Proverbes 10:9). Conscients de la nécessité d'agir en conséquence, nous devons identifier les responsables de la destruction et les fausses solutions qu'ils prônent.

6. Qui détruit la Terre et qui propose de fausses solutions ?

Dans le contexte de l'effondrement climatique que nous vivons, il est profondément contradictoire d'utiliser les profits de l'extraction pétrolière pour financer ce qui est présenté comme une transition énergétique, sans aucun engagement concret pour la surmonter¹⁶. Il est donc prioritaire d'éradiquer les perceptions qui lient les notions de « progrès » et de « développement » à l'utilisation intensive des combustibles fossiles¹⁷. Il est essentiel d'établir immédiatement des règles claires, étape essentielle vers 1,5 °C, pour une transition progressive mais ferme, juste et inclusive, respectueuse de la vie, protégeant la création et ne laissant personne de côté. Une transition vers l'abandon des combustibles fossiles et l'arrêt des nouvelles infrastructures associées, avec des échéanciers définis, des mesures concrètes de responsabilisation et des politiques publiques qui orientent l'économie vers des alternatives durables.

Abandonner les combustibles fossiles est non seulement nécessaire pour réduire les émissions, mais aussi pour réparer une dette écologique et morale envers les pays du Sud et les communautés affectées par la pollution, l'extraction et le changement climatique.

À partir des années 2000, le discours sur le développement durable a commencé à être remplacé par l'idée d'une « économie verte », promue par certains gouvernements et agences multilatérales. L'économie verte, ou « verdissement du système », comme l'appellent de nombreux auteurs, est une logique technico-instrumentale au service de la restructuration écologique du capitalisme. Ce qui émerge sur la scène politique est une tentative de résoudre le dilemme entre croissance économique et protection de l'environnement en proposant la protection de la nature et les politiques environnementales comme sources de croissance économique pour une minorité. Cela implique la création d'un appareil juridique qui contribue à la fixation d'un prix, c'est-à-dire à la valorisation de la nature dans son ensemble, qui est ensuite transformée en un actif échangeable selon les règles du marché entre ceux qui y ont accès. Cependant, cette approche présente des limites : elle renforce la dépendance aux paradigmes économiques centraux, concentre le pouvoir entre les entreprises et les complexes réglementaires, et creuse les inégalités structurelles entre les économies développées et les régions défavorisées. Ainsi, l'économie verte n'apparaît pas comme une rupture avec le capitalisme, mais comme une modernisation progressive du capitalisme, élargissant sa capacité d'autorégulation tout en perpétuant les contradictions systémiques.

Forts de cette compréhension historique et contextualisée des réalités des pays du Sud, nous nous opposons au prétendu « capitalisme vert ». Nous constatons ici, comme l'a souligné le pape François, un glissement du discours en faveur des intérêts dominants, qui ne s'attaque pas aux causes de

l'effondrement environnemental actuel. Comme l'a averti le pape François : « Nous devons dépasser la mentalité qui consiste à paraître préoccupés sans avoir le courage nécessaire pour opérer des changements substantiels. » (LD, 56), car « chercher uniquement une solution technique à chaque problème environnemental qui se pose revient à dissocier ce qui est en réalité interconnecté et à masquer les véritables problèmes les plus profonds du système mondial. » (LS, 111)

Forts de ces préoccupations, nous contestons, dans le cadre de la COP, les propositions qui s'apparentent à de fausses solutions, notamment :

- Financiarisation de la nature : la transformation des biens communs naturels en marchandises négociables, comme la financiarisation des forêts ou les marchés et crédits carbone, qui permettent aux grands pollueurs de continuer à émettre des gaz tout en achetant des « crédits verts ». De telles approches risquent non seulement de perpétuer l'exploitation de facto des écosystèmes à des fins économiques, mais aussi d'accroître les pressions sur les communautés locales sur leurs territoires ancestraux, exacerbant ainsi les migrations et les déplacements.
- Exploitation minière au nom de la transition énergétique : la course aux minéraux tels que le lithium¹⁸, le cobalt et le nickel, nécessaires aux technologies dites « propres » telles que les batteries et les voitures électriques, dévaste des territoires et sacrifie des communautés^{19,20}, en particulier dans les pays du Sud. Comme l'a déclaré le pape François : « Sans aucun doute, les ressources naturelles nécessaires à la technologie, telles que le lithium, le silicium et tant d'autres, ne sont pas illimitées. Pourtant, le problème majeur réside dans l'idéologie qui sous-tend une obsession : accroître la puissance humaine au-delà de tout ce qui est imaginable, face à laquelle la réalité non humaine n'est qu'une simple ressource à sa disposition. » (LD, 22)
- Monoculture énergétique : les mégaprojets hydroélectriques, solaires et éoliens, souvent imposés sans consultation des populations locales, concentrent le pouvoir économique et détruisent les écosystèmes.

Ces approches perpétuent le système d'exploitation, ignorant la nécessité d'un changement structurel. Nous rejetons le paradigme technocratique exploiteur, mais soutenons le déploiement et la mise en œuvre de technologies éthiques, décentralisées et appropriées pour un développement durable, conçues et décidées conjointement avec les peuples et les communautés. Nous saluons, par exemple, les projets coopératifs et décentralisés de production d'électricité renouvelable, qui consultent les femmes et les hommes des communautés à risque, ainsi que les projets qui mettent en œuvre des stratégies d'atténuation discutées et acceptées par tous.

Les impacts de ce modèle, marqué par une violence socio-environnementale permanente, sont ressentis par les communautés que nous accompagnons pastoralement, où les femmes, dont les modes de vie ont été gravement affectés par la destruction de l'environnement et le changement climatique, jouent un rôle de premier plan dans la protection des territoires et la défense de la vie. Les politiques climatiques fondées sur les droits humains doivent donc accorder une attention particulière aux droits des femmes.

La réponse à la crise climatique ne réside pas dans une transition vers une autre forme de capitalisme, tout en maintenant le « paradigme technocratique », tel que décrit par le pape François (LS, 106-114). Nous devons transformer le modèle économique et culturel, en remplaçant la logique du profit illimité par une écologie intégrale, c'est-à-dire la solidarité, la justice et le respect de la création. Le pape François a été explicite dans sa critique du système économique dominant : « Une telle économie tue. » (EG, 53). Il a proposé un système dont l'économie soit au service de la vie et non du profit ; qui inclue les pauvres et soit fondé sur la solidarité et non sur la concurrence ; qui prenne soin de la création, soit au service de la paix dans le monde, rejette l'armement et s'engage à réduire les inégalités.

La sobriété heureuse est plus qu'un mode de vie : c'est une réponse nécessaire, éthique et spirituelle à la crise climatique, qui ouvre la voie à un avenir où le bien commun prévaut. Dans la lignée de cette

conversion, des actions collectives sont proposées pour défendre les principes fondamentaux lors de la COP 30.

7. Les points essentiels à défendre ensemble sur la route de la COP 30 : Action

La COP 30 sera un moment décisif pour les pays qui devront soumettre des mises à jour de leurs CDN, avec des objectifs clairs de réduction des émissions alignés sur le Bilan mondial dans tous les secteurs, et idéalement soutenus par des transitions énergétiques obligatoires, efficaces et vérifiables. Pour y parvenir, un financement climatique adéquat est nécessaire pour permettre aux pays en développement de respecter leurs engagements et de progresser vers une alternative plus juste.

De plus, les CDN doivent être élaborées avec une participation large et significative. Les communautés les plus touchées par le changement climatique, souvent exclues du processus, doivent être entendues. Leur inclusion est essentielle pour garantir des plans efficaces, équitables et légitimes. Cela implique de garantir des processus participatifs, de protéger les savoirs et les cultures locaux et de donner la priorité aux populations les plus vulnérables. Ces processus doivent se poursuivre au-delà de la soumission des CDN, lors du prochain Bilan mondial.

En tant qu'Églises sœurs du Sud, nous appelons à la construction d'une alliance de foi et d'éthique entre l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, afin de renforcer notre voix dans les espaces internationaux et de promouvoir la coopération entre les peuples. Cette alliance doit mettre en lumière la diversité des réalités dans lesquelles nous vivons et soutenir les initiatives de résilience communautaire, telles qu'elles s'expriment déjà dans nos communautés confrontées à la désertification en Afrique, à la déforestation en Amérique latine et dans les Caraïbes, et aux déplacements de populations côtières en Asie. Nous défendons les principes et valeurs suivants, qui ne peuvent être sacrifiés au nom de prétendus engagements climatiques qui perpétuent les injustices :

- **Protection des territoires et domaines ancestraux et de la souveraineté des communautés autochtones, traditionnelles, paysannes et de pêche artisanale** : les territoires autochtones, traditionnels et communautaires périphériques, ainsi que les biomes côtiers et océaniques, sont sacrés (LS, 85 ; 146) et ne peuvent être exploités ni expropriés au nom de prétendues mesures d'atténuation du changement climatique^{21,22}. Nous pouvons encore moins accepter la dévastation des forêts tropicales du Sud – l'Amazonie, le bassin du Congo, Bornéo et le bassin du Mékong – qui sont transformées en pâturages, en plantations de biocarburants et en monocultures. Nous soulignons avant tout la plus grande vulnérabilité des femmes et des filles en milieu rural et urbain, des personnes âgées, des personnes handicapées et des peuples autochtones. Il est impératif de protéger les communautés vulnérables touchées par les conflits socio-écologiques, en garantissant leur voix et leurs droits.

- **L'agriculture familiale** représente la majeure partie de la production alimentaire de nos pays. Le travail de millions de familles doit être protégé et valorisé, en collaborant avec les acteurs de la gestion durable de l'eau et des sols et en accordant la priorité à la restauration des terres dégradées. Prévenir et inverser la désertification est essentiel pour atténuer les impacts du changement climatique et garantir la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions vulnérables²³. Dans le même ordre d'idées, le pape François a reconnu dans *Laudato Si'* à propos des peuples autochtones : « Lorsqu'ils restent sur leurs terres, ce sont eux qui en prennent le plus soin. » (LS, 146). Il est donc important de renforcer les alliances avec les mouvements socio-environnementaux, le monde universitaire et les gouvernements, en mettant l'accent sur le rôle moteur de ces peuples. À cette fin, nous exigeons que les États mettent en œuvre des mécanismes de gouvernance climatique avec la participation active et contraignante des communautés, de la société civile et des organisations confessionnelles à la prise de décision, tout en promouvant des territoires exempts de projets prédateurs qui violent leurs droits et détruisent leurs modes de vie. ²⁴. Le financement et les mécanismes d'adaptation aux impacts climatiques doivent donner la priorité aux droits des peuples autochtones, traditionnels et paysans,

des réfugiés climatiques et des migrants expulsés de leurs terres par les catastrophes environnementales, ainsi qu'aux propositions et au leadership des communautés organisées des périphéries urbaines, afin d'aboutir à des Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) ambitieux et cohérents.

- **Promotion de l'égalité, avec des responsabilités différenciées** : les pays et les populations historiquement responsables des émissions doivent reconnaître et payer leur dette écologique. Nous exigeons que les pays du Nord s'engagent à déployer les efforts d'atténuation les plus importants et à financer les adaptations nécessaires dans les pays du Sud, sans que cela ne génère davantage de dette pour eux. 25. Le 1er janvier 2025, le pape François a inauguré cette année jubilaire en déclarant : « J'encourage les dirigeants des nations de tradition chrétienne à montrer l'exemple en annulant ou en réduisant significativement la dette des pays les plus pauvres. Il est essentiel de tenir les pays et les entreprises historiquement responsables d'un modèle qui concentre les revenus et accroît la pauvreté. Il est également urgent de demander des comptes aux différents pays à revenu intermédiaire qui deviennent de grands émetteurs de gaz à effet de serre. L'engagement de financement pris lors de la COP29 s'est avéré insatisfaisant ; il est essentiel que les gouvernements s'engagent effectivement à financer 1 300 milliards de dollars par an jusqu'en 2035. Le Fonds pour les pertes et dommages doit être rendu opérationnel de toute urgence, garantissant un accès prioritaire aux communautés affectées. Un financement climatique transparent, équitable, accessible et efficace doit être orienté vers des solutions climatiques communautaires, intégrées et participatives, en accordant une attention particulière aux initiatives portées par les femmes.

- **Rejet de la financiarisation de la nature** : les écosystèmes ne sont pas des « services environnementaux » à vendre, mais plutôt un ensemble complexe d'interactions multiples entre êtres vivants et non vivants^{27,28}, humains et non vivants

Encourager les dirigeants des nations de tradition chrétienne à montrer l'exemple en annulant ou en réduisant significativement la dette des pays les plus pauvres. Il est essentiel de tenir les pays et les entreprises historiquement responsables d'un modèle qui concentre les revenus et accroît la pauvreté. Il est également urgent de demander des comptes aux différents pays à revenu intermédiaire qui deviennent de grands émetteurs de gaz à effet de serre. L'engagement de financement pris lors de la COP29 s'est avéré insatisfaisant ; il est essentiel que les gouvernements s'engagent effectivement à financer 1 300 milliards de dollars par an jusqu'en 2035. Le Fonds pour les pertes et dommages doit être rendu opérationnel de toute urgence, garantissant un accès prioritaire aux communautés affectées. Un financement climatique transparent, équitable, accessible et efficace doit être orienté vers des solutions climatiques communautaires, intégrées et participatives, en accordant une attention particulière aux initiatives portées par les femmes.

- **Transformation du système économique** : Il ne suffit pas de parler de transition énergétique. Nous proposons un modèle adapté aux limites planétaires²⁹ et aux objectifs de décroissance. Un modèle qui réduit la demande et la surconsommation et promeut des économies solidaires, circulaires et réparatrices. Nous condamnons les impacts négatifs associés au paradigme technocratique, tels que L'exploitation minière pour la production de voitures et de véhicules électriques³³, entre autres impacts sociaux et écologiques, est une réalité. L'idée d'une « transition énergétique juste », bien que présentée comme une solution à la crise environnementale, perpétue souvent le modèle actuel, profitant aux grandes entreprises et aux pays du Nord, tout en imposant des coûts disproportionnés au Sud. Les projets énergétiques actuellement en cours déplacent fréquemment des communautés et détruisent des écosystèmes, exacerbant ainsi les inégalités. De plus, la rhétorique croissante selon laquelle la solution réside dans l'expansion de l'exploitation minière, notamment pour l'extraction de minéraux considérés comme « critiques » et de terres rares, est écologiquement insoutenable, injuste et prédatrice. Elle renforce l'extractivisme colonial, transforme des territoires entiers en zones de sacrifice, viole les droits humains et dévaste la nature au nom d'une fausse durabilité. Il est urgent d'abandonner un modèle économique qui propose une croissance infinie sur une planète finie et, pour ce faire, exploite sans limite les populations et les ressources. Il est urgent d'évoluer vers un modèle économique régénérateur et distributif qui reconnaisse les limites écologiques de la planète et place

la protection de la vie au cœur de ses préoccupations, remplaçant la logique extractiviste par une économie du bien-être et de la protection de notre maison commune. **Nous exigeons donc des politiques de production et de consommation qui transforment les cycles de production et la culture** de consommation, les rendent plus équitables et garantissent que les transitions économiques et énergétiques ne perpétuent pas les inégalités et ne compromettent pas les droits humains ni l'environnement. Les systèmes énergétiques décentralisés et démocratiques, gérés par les communautés et ancrés dans les territoires locaux, représentent une alternative cohérente avec les principes de l'écologie intégrale. Ils favorisent la justice socio-environnementale, la souveraineté énergétique et la résilience locale, à condition qu'ils soient accompagnés de politiques publiques axées sur le bien commun.

- **Nous appelons à des politiques et programmes décentralisés en matière d'énergies renouvelables qui répondent aux besoins des femmes**, favorisent un travail décent pour les femmes à tous les niveaux, soutiennent l'entrepreneuriat féminin dans le secteur des énergies renouvelables, en les considérant comme prosommatrices, consommatrices et commerçantes, et adoptent des approches similaires dans l'économie circulaire.

- **Garantir un financement climatique équitable** qui tienne également compte des besoins des femmes, en garantissant une représentation égale des femmes et des hommes dans ces mécanismes, des critères de financement ciblant également les femmes, avec des mécanismes de suivi et de correction, et une augmentation des fonds pluriannuels accessibles aux organisations de femmes.

- **Mettre un terme à toute expansion des ressources pétrolières et des combustibles fossiles** : il n'est ni éthique ni durable d'autoriser de nouvelles explorations ou de développer des infrastructures qui perpétuent cette dépendance. Tout nouvel investissement dans le pétrole, le gaz ou le charbon contredit les engagements climatiques et aggrave l'urgence qui menace la vie sur toute la planète. Il est urgent d'abandonner le modèle économique basé sur les énergies fossiles et de soutenir des alternatives durables et décentralisées, respectueuses des territoires et des populations historiquement sacrifiés à cette logique extractive.

- **Une action résolue pour lutter contre la dégradation des écosystèmes** : nous devons renforcer les réseaux de lutte contre la déforestation et les incendies dans tous les biomes, et consolider l'objectif de « zéro déforestation » d'ici 2030³⁴, adopté lors de la COP26 en 2021, avec la coordination et la participation de l'ensemble de la société. Nous soulignons également le rôle de l'océan comme régulateur du système climatique et pilier de la conservation et de la sécurité alimentaire.

- **La sécurité des villes**, de plus en plus vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes. Outre les politiques de prévention des catastrophes, il est essentiel de mettre en œuvre des programmes sociaux favorisant un logement décent et sûr, un assainissement de base, des infrastructures vertes et des sols perméables, ainsi que des projets de développement urbain axés sur les transports publics et la réduction des émissions.

- **Intégrer les priorités fondées sur les données des femmes pauvres** des zones urbaines et rurales, des femmes autochtones et des femmes migrantes, y compris les pertes et dommages non économiques, dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes climatiques et du fonds pour les pertes et dommages ; avec des objectifs, des indicateurs et des budgets qui placent les femmes au cœur des prises de décision de manière équitable. Les principales priorités comprennent le régime foncier et l'accès à la terre et aux autres actifs, l'accès aux technologies de production agroécologiques, aux intrants, aux infrastructures, aux services de vulgarisation, le soutien à l'entrepreneuriat vert et au financement climatique.

- **La centralité de la dignité humaine et des droits de la Terre** : Nous défendons le droit à un environnement écologiquement équilibré, exempt de pollution et propice au développement de la vie

dans des conditions saines. Les politiques climatiques doivent placer la vie, la dignité humaine et les droits de la nature au cœur de toutes les décisions. Les droits humains, acquis par la lutte sociale, définissent les engagements fondamentaux des États et de la communauté internationale et établissent une conception élargie de la dignité, incluant les non-humains.

- **La lutte contre les migrations climatiques** : Les déplacements induits par le climat sont une réalité qui nécessite une attention urgente avant qu'elle ne s'aggrave. Les migrations climatiques doivent être reconnues comme une question fondamentale des droits humains dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. Nous appelons donc à ce que cette question soit traitée comme une question de justice et intégrée aux discussions sur les pertes et préjudices, afin que le financement tienne également compte de cette réalité et du lien entre l'aide humanitaire aux migrants et le développement durable. Nous exigeons également que les pays mettent en œuvre des politiques globales qui reconnaissent les liens entre migration et changement climatique, sécheresse, effondrement de la biodiversité, mauvaises récoltes et conflits, et qui abordent toutes ces dimensions de manière holistique.

- **Une Coalition Nord-Sud pour le climat, la nature et l'humanité** : Nous invitons les acteurs cohérents et engagés en faveur de l'éthique, de la justice et de l'équité à unir leurs forces pour renforcer les processus multilatéraux démocratiques, tels que l'Accord de Paris et rétablir la confiance dans la coopération et le dialogue, en s'unissant en tant qu'humanité pour faire face aux crises du climat, de la nature et de la biodiversité, en défendant les droits de tous les êtres vivants et en changeant le modèle économique en faveur du bien commun et des générations futures.

8. Conclusion : Appel à la résistance, au renforcement communautaire et à l'espoir

La préparation de la COP 30 exige une posture prophétique, ancrée dans la communion entre les Églises sœurs du Sud, dénonçant les fausses solutions climatiques et proclamant l'espoir d'une nouvelle société. Cette nouvelle société sera fondée sur la justice, la solidarité universelle avec toutes les créatures et la protection bienveillante de notre maison commune. Il est temps d'exiger des États qu'ils honorent leurs engagements et promeuvent des politiques publiques favorisant l'agroécologie, la reforestation communautaire, la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones, des communautés traditionnelles, des paysans et des périphéries urbaines, en profonde harmonie avec la Création.

Nous appelons donc à une coalition historique réunissant les acteurs du Sud, tels que l'Église, les gouvernements, les peuples autochtones, le monde universitaire, les organisations sociales et écologiques, ainsi que des alliés cohérents de tous les secteurs et pays du Nord, engagés en faveur de l'éthique, de l'équité et de la justice pour l'humanité sur toute la planète. Nous proposons que cette coalition mette en œuvre des actions ambitieuses pour répondre à la question de la dette, y compris les dettes sociales et écologiques historiques, promouvoir la résilience pour tous et garantir un avenir véritablement juste et durable aux nouvelles générations ainsi que des conditions de vie épanouissantes sur la planète.

En tant qu'Église en pèlerinage au Sud, nous ne cesserons de faire entendre notre voix contre les injustices sociales et écologiques. Nous le ferons, animés par la certitude que le cri de la Terre est indissociable du cri des pauvres (LS, 49). Dans ce contexte, et en signe d'engagement durable, nous lançons l'Observatoire ecclésial sur la justice climatique, promu par la Conférence ecclésiale de l'Amazonie. Cette initiative accompagnera, surveillera et encouragera le respect des accords de la COP, et dénoncera le non-respect qui perpétue les souffrances des communautés. L'Observatoire surveillera, par exemple, la restauration des écosystèmes, le bien-être des communautés et le respect des engagements climatiques, entre autres indicateurs.

Que la COP 30 ne soit pas un simple sommet, mais une étape importante de résistance, de coordination intercontinentale et de transformation réelle. Qu'elle soit guidée par la force vive de la communauté, par l'espérance qui jaillit des marges et par une Église profondément synodale, qui chemine avec les peuples.

Inspirés à la fois par l'héritage du pape François et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale, avec justice, paix et courage prophétique, nous affirmons : nos Églises du Sud ne sont pas seulement témoins de la douleur, mais germes d'un avenir nouveau. Que l'Esprit nous accorde l'unité, l'audace et la tendresse nécessaires pour continuer à tisser ensemble le Royaume de Dieu sur cette Terre blessée.

Fruit du discernement collectif des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP30 sur le continent de l'espérance, invoquant l'inspiration de l'Esprit Saint et en communion avec la mission de l'Église universelle. Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, 12 juin 2025.

Cardinal Jaime Spengler, OFM
Archevêque de Porto Alegre, Brésil
Président du CELAM

Cardinal Felipe Neeri Ferrao
Archevêque de Goa et
Daman, Inde
Président du FABC

Cardinal Fridolin Ambongo Besungu,
OFM Cap
Archevêque de Kinshasa, RDC
Président du SECAM